

Rapport du département des Travaux publics

Fermeture du chemin St-Albert Ouest et de la route 500 Ouest pendant la construction du carrefour giratoire

Rapport no.: TP-015-2024

Date de la réunion : 27 novembre 2024

Sommaire exécutif

Au cours des discussions budgétaires de 2025, le Conseil prévoit allouer des fonds pour la construction d'un carrefour giratoire à l'intersection du chemin de comté 3 (rue Notre-Dame / Route 500 Ouest) et du chemin de comté 5 (chemin de Limoges / chemin St-Albert Ouest).

Les Travaux publics demandent l'appui du Conseil et l'autorisation de fermer le chemin St-Albert Ouest entre la route 400 et la rue Notre-Dame / Route 500 Ouest et la route 500 Ouest entre le chemin de Limoges / chemin St-Albert Ouest et le chemin Rolland pendant la construction du carrefour giratoire.

Options et recommandation

Options

Option 1 (recommandée):

Que le Conseil approuve la fermeture complète du chemin St-Albert Ouest (chemin de comté 5) de la Route 400 à la rue Notre-Dame / Route 500 Ouest et de la Route 500 Ouest entre le chemin Limoges / chemin St-Albert Ouest et le chemin Rolland, sauf pour la circulation locale seulement, pour la durée de la construction du carrefour giratoire à l'intersection du chemin de comté 3 et du chemin de comté 5, conformément aux itinéraires de déviation proposés à l'annexe A du rapport TP-0015-2024.

Option 2:

 Mandater les Travaux Publics pour évaluer différentes options de contrôle de la circulation afin de maintenir le chemin St-Albert Ouest ouvert, dans la mesure du possible, pendant la construction du carrefour giratoire à l'intersection du chemin de comté 3 et du chemin de comté 5.

Recommandation

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve l'option 1, telle que présentée au Rapport TP-015-2024.

Information générale et analyse

Les coûts importants et les délais prolongés des projets de carrefours giratoires sont principalement attribués à la complexité de l'organisation de la construction. Avant d'aller de l'avant avec l'appel d'offres, les Travaux Publics ont identifié une opportunité de réduire les coûts et les délais en fermant le chemin St-Albert Ouest pendant la construction. Cette fermeture permettrait de construire simultanément la majeure partie du carrefour giratoire, ce qui limiterait le projet à deux phases de construction au lieu de trois ou quatre. Cette fermeture augmenterait la probabilité d'achever le projet en une seule saison de construction et réduirait les coûts de contrôle de la circulation et de mobilisation.

À l'heure actuelle, les Travaux publics ne disposent pas d'une estimation exacte des économies réalisées, mais le maintien de la fluidité du trafic et l'ouverture de tous les tronçons posent un plus grand défi aux entrepreneurs que la fermeture partielle d'un carrefour.

La fermeture recommandée s'étendrait sur la majeure partie de la période de construction ; cependant, la déviation proposée est minime et ne s'étend que sur 6,7 km. Les véhicules circulant vers le sud en direction du village de St-Albert emprunteront la déviation suivante.

- -Tourner à droite sur Notre-Dame Street
- -Tourner à gauche sur la rue St-Joseph
- -Tourner à gauche sur la Route 400
- -Tourner à droite sur le chemin St-Albert Ouest

Le détour en direction nord serait le même, mais dans la direction opposée.

L'annexe A présente les options de déviation si le chemin St-Albert Ouest était fermé, de la Route 400 à la rue Notre-Dame.

Il est à noter que le chemin Rolland, fermé depuis plusieurs années, serait rouvert pour permettre aux véhicules de circuler dans les deux sens sur la Route 500 Ouest. Le maintien de l'ouverture de la rue Notre-Dame et du chemin Limoges, ainsi que la réouverture du chemin Rolland, contribueraient à minimiser l'impact sur les entreprises locales et seraient probablement plus efficaces que la tentative de maintenir une circulation fluide dans toutes les directions, car il y aurait moins de perturbations.

Les Travaux publics reconnaissent que la fermeture du chemin de comté 5 (chemin St-Albert Ouest) pendant la majeure partie de la période de construction n'est pas idéale ; cependant, cette approche simplifiera considérablement le contrôle de la circulation pendant la construction, ce qui permettra de réaliser des économies et d'obtenir de bien meilleurs résultats.

Incidences financières, juridiques et opérationnelles

Comme expliqué ci-dessus dans la section sur l'analyse.

Incidence sur les municipalités locales

Le personnel la Municipalité de Russell a été informé de la déviation proposée si le chemin St-Albert Ouest était fermé et appuie cette proposition. Le personnel de la Municipalité de la Nation est également au courant de l'intention de rouvrir le chemin Rolland.

Incidence sur la gestion des biens

S.O.

Incidences sur les communications

Une stratégie de communication sera élaborée avec l'équipe de communication des CUPR avant le début du projet de construction en 2025.

Pièces jointes

-Annexe A - déviation proposée

Préparé par :

Jérémie Bouchard, directeur, département des Travaux publics - 20 novembre 2024

Soumis par :

Jérémie Bouchard, directeur, département des Travaux publics - 20 novembre 2024

Annexe A - déviation proposée

